

1 - Les élections :



les enfants des écoles publiques et privées de la Ville de Roubaix, des classes de CE2 au CM2

2 - Elisent



parmi les enfants des écoles publiques et privées de la Ville de Roubaix, des classes de CM1 au CM2.

3 - Leurs candidats



un binôme représenté par une fille et un garçon scolarisés en classe de CM1 ou CM2 et habitant à Roubaix, pour un mandat de deux ans.

4 - Ils représentent...



... leurs camarades au sein d'une assemblée plénière composée des binômes élus venant des différentes écoles.

5 - Ils se réunissent 7 fois dans l'année

pour travailler sur des sujets de leur choix ou proposés par l'équipe municipale.

6 - Ils restituent leurs travaux lors d'un Conseil municipal.



Pour plus de renseignements :

Direction Enfance-Action Educative

Service réussite éducative

☎ 03.59.57.31.27